

Rapport de l'organe de contrôle de Gym Valais/Wallis

Cher Comité,
Chères Déléguées, Chers Délégués

Par le mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé en date du 7 octobre 2026 les comptes bouclés au 31.08.2026 de Gym Valais/Wallis.

Comptes de fortune

La fortune nette de CHF 901'377.61 au 31.08.2026 a été vérifiée par le contrôle des pièces mises à disposition. Selon le bilan, cette fortune se compose d'un capital propre de CHF 481'443.56 après attribution du résultat de l'exercice et de fonds à hauteur de CHF 419'934.05.

Recettes et dépenses

Les recettes au 31.08.2026 se montent à CHF 655'007.52 et les dépenses à CHF 652'032.57 donc un bénéfice de CHF 2'974.95. Ce contrôle par sondages a été effectué sur la base du livre de comptes, des factures et des pièces présentées.

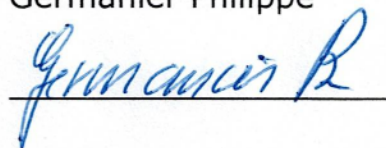
Ainsi, après nos vérifications et selon l'article 8 des statuts de Gym Valais/Wallis, nous proposons à l'assemblée des délégués :

1. d'approuver la fortune et le compte de résultats au 31.08.2026
2. d'en donner décharge au caissier, Monsieur Alexandre Lambiel et au comité cantonal de Gym Valais/Wallis, en les remerciant pour le bon travail accompli.

Conthey, le 7 octobre 2026

L'organe de contrôle de Gym Valais/Wallis :

Germanier Philippe



Albrecht Noah Mattia



Birchler Colin

EXCUSÉ

Erismann Jérémy



Mariéthoz Mélodie

